Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie

suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dois (de retard), S.M. a débarqué de sa Cadillac au pied de l'escalier monumental de Beaulieu, où de multiples officiels l'ont accueillie, puis a traversé les jardins fleuris et parcouru une petite partie des halles, marquant un arrêt devant les stands d'horlogerie, qui l'intéressaient particulièrement. Car S.M. aime beaucoup les montres: elle en a distribué autour d'elle comme une noce lance à la volée les « caramels ». S.M. a reçu beaucoup de cadeaux, dont deux moutons et un automate en forme de marquise, confectionné dans le Jura vaudois. La marquise a positivement ravi S.M., qui s'est déclarée enchantée du Comptoir.

Transmuté en dollars américains. l'or noir d'Ibn Séoud a coulé sur la Romandie à un débit invraisemblable. Les photographes qui avaient eu S.M. au bout de leur objectif ont envoyé, de chaque négatif, un agrandissement 13 × 18 avec leur facture: dix francs suisses la pièce. Le tout a été réglé sans un murmure. Un horloger-bijoutier genevois a vendu, à S.M. et à sa suite, des montres, bagues, pendentifs et autres boucles d'oreille pour un million et demi (de francs suisses). Il est vrai que S.M. a de nombreuses épouses. Les 22 chauffeurs réquisitionnés pour les quatre jours helvétiques de S.M. ont reçu chacun, outre leur salaire et le pourboire de rigueur, une montre en or et un billet de 500 francs (suisses). Quelques heures avant le départ de la caravane (qui s'envolait de Cointrin à bord des deux quadrimoteurs particuliers de S.M.), le secrétaire particulier du roi a signé, pour couvrir une partie des dépenses séoudites, un chèque de deux millions de dollars (huit millions et demi suisses, près d'un milliard français).

Aujourd'hui, S.M. a regagné son pays désertique et pétrolifère, et réintégré sa capitale d'Er-Ryadh. La loi du talion y est appliquée dans toute sa rigueur: on coupe la langue au diffamateur, la main au voleur; on zigouille non seulement l'assassin, mais aussi le chauffeur imprudent (ou malchanceux) qui a écrasé un humain. C'est aussi le régime sec : il n'y a ni lac ni rivière et, de surcroît, tout alcool - de la bière au whisky en passant par le vin - y est défendu, même aux étrangers. Vous avouerai-je que, malaré les «royalties» et les harems, je préfère au sabre de l'Islam, à la prohibition et au Coran, un juge nommé Fonjallaz, trois décis d'Yvorne, ma vue sur les côteaux de Lavaux et, comme dit Gilles, « un Bon Dieu à notre mesure »?

Jean-Pierre NICOD.

AVIS DE LA REDACTION

Nous recommandons à tous les lecteurs et correspondants que la date limite de réception des textes et documents est fixée au 28 de chaque mois. Au-delà de cette date, nous ne répondons plus de leur parution dans le numéro en cours.



Solutions de la page 19

La Chasse aux Coquilles. —

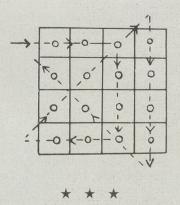
1. Chapeaux (chameaux). 2. Bache (vache); piquets (paquets). 3. Homme (pomme); nourri (pourri). 4. Jouets (fouets); ours (durs); chats (chuts); lapins (latins). 5. Pois (lois); couper (louper); pommes (hommes). 6. Bail (rail); buvette (cuvette); gare (gale); cars (cors). 7. Verger (berger); pommiers (pompiers).



Vrai ou Faux? 1. Vrai. 2. Vrai. 3. Faux; elle court mal. 4. Faux; elle fut fondée il y a plus de deux cent cinquante ans par des colons français. 5. Faux; ils n'ont aucun impôt à payer. 6. Faux; il provient de certains cétacés. 7. Vrai. 8. Faux; c'est le contraire. 9. Vrai. 10. Vrai. 11. Vrai; l'Etat de Washington est sur la côte du Pacifique. 12. Faux; c'est l'Uruguayen avec 126 kg. par an. 13. Vrai. 14. Faux; c'est dommage, car ce serait amusant à voir! 15. Faux.



Gagnez le Bon Point.



La Mercière embarrassée. — Il suffit de retirer au hasard de la boîte 21 boutons. En effet, en prenant vingt boutons, dans le cas le plus défavorable, il y aura quatre boutons de chaque couleur. Quelle que soit la couleur du vingt-et-unième bouton, il complétera une des séries.

REDACTION: SILVAGNI-SCHENK, 17^{b1}*, quai Voltaire. — GERANT: F. LAMPART SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement: Fr. 500 IMPRIMEUR: A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 91.596. — Dépôt légal: IV-1957 N° 31/1957

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.